



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-six à 19h00 s'est réuni en mairie, le Conseil Municipal de la commune d'Ingrannes sous la Présidence de madame Julie MICHAUX-BOURGUET.

Date d'affichage et d'envoi de la convocation : le 19 mai 2026

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 11

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 3

Nombre de votants : 14

Étaient présents :

MICHAUX-BOURGUET Julie, Maire

LAMBERT Séverine et PRELLE Thomas, Adjointe

ALLARD Mickael, AUGU Eric, BRICHARD Fabien, COURVOISIER Virginie, DENÉCHEAU Célie, GOSSET-QUINIO Nathalie, MEGRET DESBROSSES Audrey et NEROT Nathalie (arrivée à 19h15), conseillers.

Absents ayant donné procuration :

MARTIN Vincent ayant donné pouvoir à MICHAUX-BOURGUET Julie

DE FREITAS Jean ayant donné pouvoir à PRELLE Thomas

HAVIOTTE Caroline ayant donné pouvoir à AUGU Eric

Absent excusé :

DEVILLARD James

◆ COMMISSIONS THÉMATIQUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LOGES

Annule et remplace la délibération 2026-020 du 30 mars 2026.

La Communauté de Communes des Loges demande de désigner un délégué et un suppléant par commission,

Délégations suivantes aux différentes commissions :

commission	Titulaire	suppléant
Développement économique	DENÉCHEAU Célie	AUGU Eric
Finances	PRELLE Thomas	MICHAUX-BOURGUET Julie
Urbanisme, habitat, aménagement du territoire	BRICHARD Fabien	PRELLE Thomas
Santé, prévention, accès aux soins	LAMBERT Séverine	MEGRET DESBROSSES Audrey
Petite enfance familles et parentalité	MEGRET DESBROSSES Audrey	LAMBERT Séverine
SPANC, GEMAPI, gestion des risques majeurs	MARTIN Vincent	BRICHARD Fabien
Mobilités durables, transition écologique, gestion des déchets	COURVOISIER Virginie	MARTIN Vincent
Travaux et gestion des bâtiments communautaires, équipements aquatiques	BRICHARD Fabien	ALLARD Mickael
Voirie, entretien et sécurité du patrimoine routier	PRELLE Thomas	MARTIN Vincent
Tourisme, communication et promotion du territoire	AUGU Eric	PRELLE Thomas

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- Valide les commissions thématiques de la Communauté de Communes des Loges comme énoncées.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Séverine LAMBERT

Pour extrait conforme,
Ingrannes, le 26 mai 2026
Le Maire,
Julie MICHAUX-BOURGUET

